



## **Journée mondiale de l'environnement: agir contre le déclin des insectes**

*Les insectes, maillons essentiels de la chaîne alimentaire, connaissent un fort déclin et l'équilibre de nos écosystèmes s'en trouve en danger. Des études récentes sur les papillons illustrent la problématique aussi pour le Luxembourg.*

*Dans le cadre du Plan national concernant la protection de la nature, le gouvernement agit concrètement contre ce déclin. Des solutions existent à tous les niveaux pour enrayer cette disparition aussi bien en milieu agricole par un changement des pratiques agricoles qu'en milieu urbain grâce à une gestion écologique des espaces verts et la promotion de la biodiversité chez tout un chacun.*

### **Les insectes, cruciaux pour le maintien d'écosystèmes sains (et de l'humanité)**

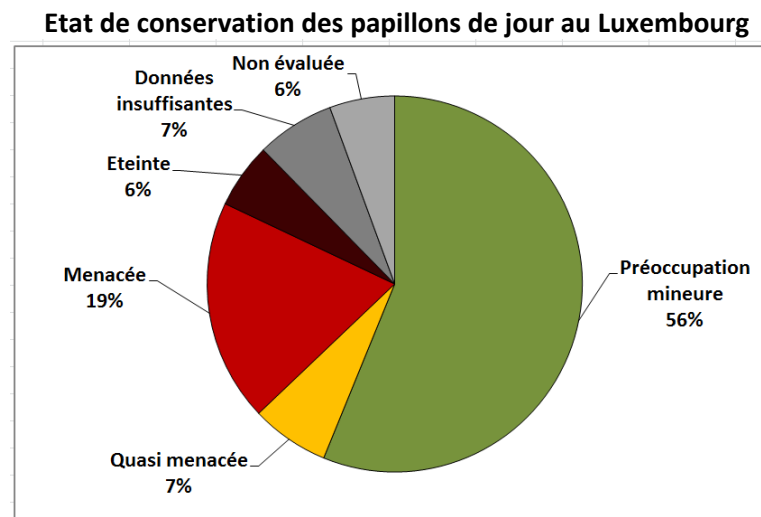
- Les insectes représentent la part la plus importante de la biodiversité sur la planète : quasi 1 million d'espèces d'insectes ont été identifiés à ce jour ce qui correspond à plus de la moitié du total des espèces connues. Les chercheurs estiment qu'il y a probablement 4-6 millions d'espèces d'insectes voir plus au monde.
- La valeur économique de l'activité pollinisatrice des insectes est estimée à 153 milliards d'euros par an dans le monde et à 15 milliards d'euros par an pour le secteur agricole en Europe.
- Sans insectes nos ressources alimentaires seraient fortement réduites car il n'y aurait plus de production de graines, fruits ou légumes essentiels pour notre alimentation. De nombreux oiseaux qui se nourrissent d'insectes pourraient eux aussi disparaître ainsi que les mammifères et autres animaux qui dépendent des graines et des fruits issus de la pollinisation.
- Sans insectes le monde serait littéralement couvert de matières organiques en décomposition. Il en résulterait une complète dégradation des sols et toute vie serait alors amenée à disparaître.

### **Déclin des insectes - aussi au Luxembourg d'après la première Liste rouge des papillons**

Les observations sur le terrain et les travaux scientifiques en Europe et au Luxembourg attestent le déclin extrêmement fort de la diversité et de l'abondance des insectes et même le risque d'extinction de certaines espèces dont le rôle est vital.

- Au Luxembourg, les papillons de jour sont le groupe d'insectes le mieux étudié. Ces espèces, à l'instar des oiseaux et des plantes vasculaires, possèdent une forte valeur indicatrice des changements de l'environnement. Par ailleurs, leurs réponses rapides et locales aux modifications de l'environnement sont considérées comme représentatives de celles d'autres groupes d'invertébrés. Les résultats obtenus pour ces « bio-indicateurs » de la santé des milieux naturels sont donc d'autant plus préoccupants.

- La 1<sup>ère</sup> Liste rouge pour les papillons de jour est en finalisation. Elle dresse le bilan objectif du degré de menace pesant sur les 89 espèces de papillons de jour qui se reproduisent au Luxembourg ou y sont régulièrement présentes. La liste rouge a été établie par le LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology), cofinancé par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures et le Musée National d'Histoire Naturelle, conformément aux critères de référence objectifs de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).
- L'évaluation de l'état de conservation des papillons de jour révèle que **près d'1 espèce de papillons sur 3 figure sur la Liste rouge et est donc menacée, voire en danger de disparition.**



- Certaines espèces rares inféodées à des habitats spécifiques connaissent une régression importante comme p.ex. le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) inféodé aux milieux secs. D'autres espèces sont par contre en progression au Luxembourg comme p.ex. le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) inféodée aux zones humides et qui profite des efforts menés pour préserver et restaurer de telles zones et des prairies mésophiles.
- Les résultats obtenus par le LIST révèlent également que le Luxembourg est un des pays européens avec le plus grand nombre d'espèces communes (comme par exemple le Myrtil (*Maniola jurtina*)) en déclin.

### Les causes du déclin des insectes

Les causes du déclin des insectes sont multiples :

- le changement des pratiques agricoles privilégiant l'utilisation massive d'insecticides (en particulier les néonicotinoïdes), d'herbicides (comme le glyphosate) et d'engrais ;
- la production intensive de cultures d'ensilage aux dépens de cultures fourragères et la disparition d'éléments semi-naturels tels que haies, murets ou encore mares d'eau ;
- l'urbanisation et l'artificialisation des sols indifférente à la biodiversité ;
- le changement climatique.

### Engagements pour la préservation des insectes par ...

#### ... l'Union européenne

En date du 4 juin 2018, la Commission européenne a adopté la première initiative de l'Union européenne visant à enrayer le déclin des pollinisateurs sauvages. Cette initiative propose des mesures destinées à améliorer les connaissances sur les causes et les conséquences du déclin des

pollinisateurs ainsi que des mesures visant à s'attaquer aux causes du déclin et à sensibiliser et mobiliser les citoyens à agir.

### **... l'Etat luxembourgeois**

En adoptant le Plan national concernant la protection de la nature 2017 -2021, le gouvernement a mobilisé une enveloppe de 100 millions d'euros pour la mise en œuvre de mesures de conservation et de restauration de la biodiversité ou encore la désignation de zones de protection d'intérêt national. Ce plan prévoit également le renforcement du programme de surveillance nationale des insectes afin de recueillir davantage de données sur ces espèces et l'élaboration d'un plan d'action dédié spécialement aux pollinisateurs.

- Les engagements de l'Etat portent d'ailleurs leurs fruits, ainsi une diversité impressionnante d'insectes s'est par exemple maintenue voire développée dans des zones de protection d'intérêt national comme les anciens sites miniers dans le Sud du pays ou encore dans la réserve naturelle « Aarnescht » (il s'agit notamment d'un hotspot pour papillons (plus de 40 espèces) et de l'endroit avec la plus grande diversité de sauterelles au Luxembourg (20 espèces différentes)). Ce ne sont là que deux exemples de sites sur lesquels une gestion exemplaire a permis la sauvegarde d'une telle diversité.
- L'Etat s'engage également en proposant des aides financières aux exploitants agricoles qui désirent contribuer à la sauvegarde de la diversité biologique et en cofinçant des projets mis en œuvre en faveur des insectes et de leurs habitats par les communes et les particuliers.

### **... les communes**

En ville, même le plus petit espace peut concourir au retour des pollinisateurs sauvages en accueillant les plantes dont ils se nourrissent. De plus en plus de communes s'investissent d'ailleurs dans la mise en place d'aménagements favorables à l'alimentation et à la nidification des pollinisateurs en milieu urbain.

*Exemple concret présenté à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement :* Le SIAS (Syndicat intercommunal à vocations multiples) met actuellement en œuvre le projet « amélioration écologique des espaces verts » dans 13 communes. Ce projet implique la sensibilisation, le conseil et le suivi de la mise en œuvre de mesures telles que l'entretien adapté des prairies fleuries (fauchage tardif), la réalisation de prairies fleuries sur concassé, la promotion d'une végétation spontanée, la plantation d'arbustes indigènes et de plantes vivaces ou d'ornement cultivées sans pesticides, etc. Par ailleurs, une formation professionnelle des collaborateurs communaux est assurée.

### **... les particuliers**

Les personnes privées peuvent également œuvrer en faveur des pollinisateurs et offrir refuge et nourriture à ces espèces en renonçant à l'emploi de pesticides et en offrant une grande diversité de fleurs et de sites de nidification dans leur jardin.

*Exemple concret présenté à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement :* La campagne « Sans Pesticides » coordonnée par l'Emweltberodung Lëtzebuerg veut motiver les citoyens à renoncer aux pesticides dans leurs jardins privés et dans leurs maisons, à utiliser des plantes ornementales cultivées sans pesticides, à installer des près fleuris avec des espèces indigènes afin d'offrir des sources de nectar et de pollen aux insectes et à renoncer à l'aménagement de jardins de gravier qui sont désastreux au niveau de la biodiversité et qui par leur conception rendent nécessaire l'utilisation d'herbicides.